Déclaration de Raphaël Robbe au conseil municipal du jeudi 5 novembre 2026

Je voudrais commencer par présenter mes excuses pour la forme de ma prise de parole lors du rassemblement organisé par la municipalité, à tous ceux qui étaient présents. J'aurais pu choisir une formulation moins provocatrice, mais aussi un autre moment pour exprimer mon opinion. Je maintiens toutefois le fond de mon intervention, dont les mots exacts ont été : « bravo les petits soldats de la macronie anti-démocrate ».

Cette formule exprimait une critique politique : celle d'élus qui, à mes yeux, ont suivi sans distance critique les consignes et la position défendues par l'Association des Maires de France. Certes, le discours de M. le Maire a été adapté, mais il reste en totale conformité avec le mot d'ordre. Je visais un comportement politique, pas les personnes dans leur vie privée. Je maintiens donc le sens de cette critique. Ma prise de parole n'a pas été concertée, elle n'engage que moi.

Je voudrais maintenant expliquer pourquoi j'ai pris la parole ce jour-là, puis pourquoi les événements qui ont suivi m'amènent aujourd'hui à vous lire cette déclaration.

Sur le rassemblement, d'abord.

Je tiens à redire que je suis solidaire des commerçants, des municipalités et des personnes qui ont subi des violences. Je ne cautionne ni les pillages, ni les dégradations, ni les violences.

Mais être solidaire des victimes ne signifie pas renoncer à toute analyse politique de ce qui s'est passé, ni considérer comme neutre le choix d'organiser un rassemblement, d'y prononcer un discours et d'appeler à réaffirmer notre attachement aux institutions.

Vous avez, Monsieur le Maire, choisi de présenter les événements sous un certain angle. Les conséquences des événements ont été déplorées : les commerces pillés, les dégradations et les personnes qui s'en sont prises aux bâtiments publics. Mais la question de fond, celle de l'absence d'écoute de la population et de ses aspirations, a été simplement ignorée.

Or c'est précisément là que se situe, selon moi, la cause première de ces crises : dans le déficit démocratique de nos institutions, dans l'incapacité de nos représentants à entendre véritablement les citoyens et dans l'absence de mécanismes permettant à ceux-ci de reprendre directement leur place dans les décisions qui les concernent.

On ne peut pas déplorer les conséquences d'une situation sans interroger sérieusement ses causes.

Il y a également la question des forces de l'ordre. Lors du rassemblement, leur engagement a été salué. Pourtant, des commerçants ont aussi regretté leur absence au moment où leurs commerces auraient eu besoin de protection. Et ces mêmes forces de l'ordre sont également celles qui, dans le cadre des missions et des instructions qui leur sont données, assurent la protection du pouvoir en place et interviennent dans la répression de certaines manifestations. C'est la main armée du gouvernement pour faire taire le peuple.

Ignorer ces différentes réalités pour ne retenir qu'un seul récit, c'est prendre parti. Organiser ce rassemblement et prononcer le discours que vous avez prononcé comporte nécessairement des choix politiques et une certaine lecture des événements.

Ma critique portait sur des actes et des prises de position liés à des fonctions. Elle ne justifiait en aucun cas que l'on s'en prenne à ma personne.

Et c'est pourtant ce qui s'est produit.

Lors de ce rassemblement, j'ai notamment entendu les propos suivants : « je savais que t'étais con, mais pas à ce point-là », puis « ton père aurait dû mettre une capote ».

Monsieur le Maire, vous m'avez également demandé de « dégager » et déclaré que je n'avais « rien à faire ici », alors que je participais à un rassemblement public. Vous avez ensuite affirmé publiquement : « de toute façon, il n'a jamais travaillé ». Cette affirmation est évidemment fausse et porte atteinte à mon honneur et à ma considération. Je la considère comme diffamatoire.

À une critique politique, j'ai donc reçu des insultes personnelles.

Malheureusement, les faits ne se sont pas arrêtés là.

Lors de la commission communication qui s'est tenue avant-hier, les attaques personnelles ont recommencé.

Madame Chabrier a notamment employé les termes « cassos » et « il est fou ». Monsieur Mercier a déclaré : « j'ai le même abruti que vous à mon boulot ». Des remarques ont également été faites sur ma vie privée et sur mes relations professionnelles, en imaginant des difficultés avec mes partenaires sentimentales et mes collègues.

Monsieur le Maire, vous présidiez cette commission. Au lieu de mettre fin à ces propos, vous avez vous-même pris part à ces attaques. À un moment, vous vous êtes levé et vous vous êtes penché au-dessus de la table en direction de moi, dans une posture que j'ai vécue comme une tentative de me surplomber et de m'intimider.

Tout cela s’est déclenché alors que j’avais juste demandé si on allait voter le fait de remplacer les panneaux d’affichage papier de la mairie par des affichages sur écran tactile.

Sylvie et moi ne demandons pas que l'on soit d'accord avec nous. Nous ne demandons pas que nos propositions soient acceptées systématiquement. Nous ne demandons aucun traitement de faveur. Nous demandons simplement que l'on puisse exercer un mandat municipal sans subir d'insultes, d'humiliations ou de comportements intimidants.

Il y a aussi un problème récurrent dans la manière dont les débats sont conduits.

Je constate que, quand on me coupe la parole, vous n'intervenez jamais, M. le Maire, président de séance, pour me laisser terminer. De mon côté, je m'efforce d'attendre que les autres aient terminé leurs propos avant de répondre. Je ne prétends pas n'avoir jamais commis d'écart, mais je considère avoir, dans l'ensemble de nos réunions, conservé mon calme et fait preuve de respect envers les personnes présentes.

Je voudrais d'ailleurs clarifier un point que vous m’avez reproché mardi, à raison. Une fois, j'ai dit que vous aviez menti. En réalité, vous aviez dit quelque chose de factuellement faux, mais le mensonge contient une dimension volontaire. Je ne peux l'établir, je vous présente donc mes excuses à ce sujet.

On me reproche également de ne jamais être constructif, de n'avoir rien à proposer. C'est tout à fait faux.

Dans la suite de cette réunion, j'ai formulé un ensemble de remarques dont vous n’avez pas nié la pertinence : créer une mailing-list pour diffuser les bulletins municipaux, mettre ceux-ci sur le site internet, alimenter Illiwap, les réseaux sociaux et le site internet avec les réalisations de la commune, rendre publique la note de synthèse faite par le Maire avant les conseils.

(à noter que j'ai accompli une véritable performance avant-hier : même après les insultes, humiliations et intimidations subies, je n’ai pas quitté la salle et j’ai gardé mon calme)

Aussi, avec Sylvie, nous proposons des améliorations en matière de concertation avec la population et d'information des habitants. Nous participons également à la distribution du bulletin municipal (soit dit en passant, ne comptez plus sur moi pour cela désormais).

Donc nous proposons, nous apportons nortre pierre à l’édifice. Ce n’est pas à vous de nous dicter la nature de notre action. Que nos propositions n’aillent pas dans le sens de la majorité ne signifie pas que nous ne sommes pas constructifs, que nous ne proposons rien.

Et il faut rappeler une chose essentielle : notre rôle est aussi un rôle de contrôle.

Ne confondons pas une entreprise et une instance politique dans laquelle existe une opposition. Nous ne sommes pas là pour approuver systématiquement les décisions de la majorité, ni pour nous comporter comme des employés chargés d'exécuter ses choix.

Et ne confondons pas non plus contradiction et critique négative. Poser des questions, demander des explications, pointer des incohérences, contrôler l'action de la majorité et proposer des alternatives font pleinement partie de notre mandat.

C'est aussi une question de responsabilité dans l'exercice des fonctions.

Être maire ne consiste pas seulement à gérer des dossiers, des bâtiments, des travaux ou des finances. C'est aussi présider une assemblée, conduire des débats, faire respecter la parole de chacun, accepter la contradiction et gérer les désaccords.

Le maire est responsable de la bonne tenue des séances et de la police de l'assemblée. Lorsqu'un élu est personnellement attaqué, il lui appartient de veiller à ce que le débat puisse reprendre dans des conditions normales.

À mes yeux, laisser se multiplier les attaques personnelles, ne pas les faire cesser et, pire, y prendre part, constitue un manquement grave à cette responsabilité.

Je considère que votre manière de conduire certains débats et certaines réunions pose une question sérieuse sur votre capacité à exercer cette fonction dans le respect du pluralisme et de la contradiction.

Un maire doit être capable d'écouter ceux qui le contestent, de leur répondre et de garantir qu'ils puissent s'exprimer. La contradiction n'est pas une agression. Une question n'est pas une attaque personnelle. Une critique de votre action n'est pas une remise en cause de votre droit à exercer votre mandat.

Je veux enfin être très clair sur les suites possibles.

Les faits que je viens de rappeler ne sont pas, pour moi, de simples désaccords politiques ou des querelles de personnes. Ils s'inscrivent dans une succession d'incidents qui affectent mes conditions

d'exercice du mandat. Je ne souhaite pas attendre que cette situation ait des conséquences sur ma santé ou sur ma capacité à exercer mes activités pour réagir.

Je constitue un dossier afin de faire valoir mes droits et de préserver ma dignité. Je n'ai pas encore engagé de démarche judiciaire, mais je me réserve expressément cette possibilité.

Je vous préviens donc sans ambiguïté : si les insultes, les humiliations ou les comportements intimidants se reproduisent, je ferai constater les faits et je saisirai les autorités compétentes, notamment judiciaires, afin qu'elles examinent les suites à leur donner.

Ce n'est pas une menace. C'est l'annonce des démarches auxquelles je me réserve le droit de recourir pour me protéger.

Je ne demande à personne de partager mon analyse politique. Je demande simplement que chacun puisse entendre les faits, se faire son propre avis et comprendre pourquoi je prends la parole aujourd'hui.

Il ne suffit pas de prononcer les mots « liberté », « égalité », « fraternité » et surtout « démocratie » pour en faire des réalités. Sans comportements concrets, ces mots sont vides.

Pour ma part, je continuerai à défendre le droit à la contradiction et la participation des citoyens aux décisions qui les concernent. C'est précisément parce que je crois à la démocratie que je refuse de considérer les insultes et l'intimidation comme des réponses acceptables au désaccord. Vous avez voulu dénoncer des violences, soyez cohérents.

Je vous demande que cette déclaration soit annexée au procès-verbal du conseil municipal et que cette demande soit mentionnée au procès-verbal.